

Vers une géographie de l'espace public

*Ola Soderstrom
Institut de Géographie
Université de Lausanne, BFSH 2
CH-1015 Lausanne*

Resume

Les théorisations de l'espace public constituent l'une des sources de réflexion pour la mise en place d'une analyse des espaces sonores. Afin de dessiner les contours de ce champ théorique, cet article propose, d'abord, une lecture de quelques ouvrages désormais classiques sur ce thème. Cette lecture privilégie la question de la matérialité de l'espace public et tente de poser quelques jalons pour une géographie de l'espace public. L'étude d'un quartier du centre de la ville de Vancouver permet, ensuite, de donner une forme plus concrète à ces réflexions. Enfin, la conclusion consiste en une prise de distance vis-à-vis de la problématique de l'espace public autorisant une compréhension de celle-ci en tant que motivée par un intérêt de connaissance particulier.

Summary

The theories that have been elaborated for the analysis of public space may serve as a basis for analyzing aural spaces. The first part of the article presents some classical ideas that may serve to define this field of theory. We have focussed on those concerning the material aspects of public space, aiming to discover elements that may help elaborate a geography of public space. The second part reports on a study of one of Vancouver's central districts and will serve to concretize the reflexion. In our conclusion, we distance ourselves from the problems that are said to be relevant to public space and define this relevance as being purely theoretical.

1. Introduction

La notion d'espace public évoque généralement, et suivant le point de vue disciplinaire, soit un objet matériel - à savoir une place, une rue - soit un phénomène social - à savoir une situation de communication. Mais il s'agit également, du fait des travaux qui se sont récemment développés autour de cette notion, d'un mode d'analyse du milieu urbain qui oriente le regard de l'observateur en opérant une sélection dans la réalité analysée. Eminemment transdisciplinaire, l'espace public fait partie de la panoplie d'outils heuristiques de savoirs aussi différents que la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, la géographie et l'architecture. De ce fait, sa définition est variable et le champ qu'il faudrait décrire, pour traiter de manière globale de l'espace public, extrêmement vaste. L'éclairage privilégié ici sera celui de la géographie urbaine, ce qui conduira à accorder une importance prépondérante & la matérialité de l'espace public autant dans une première partie théorique, où nous chercherons à dégager de quelle manière celle-ci est prise en charge chez certains auteurs, que dans une seconde présentant une étude de cas, au terme de laquelle nous reviendrons sur la question de la définition de l'espace public.

Aborder l'espace public du point de vue de sa **matérialité** suppose d'abord une interrogation sur sa **définition**, ce qui sera fait en posant un double système de **coordonnées** permettant de dresser une carte **schématique** où peuvent être situés les nombreux travaux qui se sont développés ces dernières années sur ce thème.¹ Des coordonnées qui seront utilisées, ensuite, pour **décrire l'évolution** d'un quartier dans la ville de Vancouver au Canada. Il s'agira donc essentiellement dans cette contribution de dessiner les contours d'un champ **théorique** et de donner un **aperçu** empirique du territoire auquel ce dernier s'applique. Enfin, en sortant de cette **problématique** de l'espace public et après avoir **appréhendé sa diversité**, nous poserons l'hypothèse que son unité réside dans une lecture **spécifique** de l'évolution **sociétale**. Une lecture qui pourrait donner lieu à d'autres attitudes scientifiques que celles dont il sera **majoritairement** question ici.

2. La matérialité de l'espace public

Si l'on considère qu'un concept recouvre quelque chose de plus précis, de mieux défini, qu'une notion, il est **indéniablement** judicieux de situer l'espace public dans le champ des notions. La grande majorité des auteurs relève en effet que le terme d'espace public est un terme flou, **ambigu**, complexe etc. Il constitue donc un terme presque inclassable pour les auteurs de dictionnaires spécialisés. Pierre Merlin et Françoise Choay dans leur *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* commencent ainsi par donner une définition strictement urbanistique de l'espace public comme "partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics", mais reconnaissent immédiatement que "la notion même d'espace public demande, avec la notion corrélatrice de pratique sociale collective, à être repensée dans le contexte **historique** actuel des sociétés occidentales et appelle, de la part des urbanistes, une grande circonspection" (Merlin & Choay, 1988, 273-275). Il s'agit donc, suivant cette **définition**, d'un espace collectif, libre de construction et, pourrait-on préciser, dont l'accès n'est pas a priori sélectif. Cela ne suffit cependant pas dans la **mesure** où la notion d'espace public renvoie aussi aux interactions qui y prennent place, et c'est sur ce terrain, en raison de son évidente complexité, que Merlin et Choay ne s'aventurent pas.

Pour traiter de cette complexité et mettre à jour la sédimentation de sens sur laquelle repose la notion d'espace public, il faudrait bien sûr procéder à une archéologie qui n'a, à notre connaissance, pas encore été réellement effectuée. L'amorce d'une telle entreprise, attestant de la nature **polysémique** et transversale de cette notion, peut cependant être trouvée dans un ouvrage édité par le **Plan Urbain** en France intitulé *Espaces Publics* (1988). Cet ouvrage relève que la notion d'espace public condense au moins trois interprétations de la **réalité**:

- une interprétation *juridique*, les **définitions** variant selon que l'on parle du **droit**, des statuts ou des usages d'un espace;
- une **interprétation socio-historique** de l'organisation d'un ordre social manifestée dans les rapports entre sphère **privée** et sphère **publique**;
- une **interprétation spatiale** de la ville et des particularités des espaces urbains selon les principes architecturaux et les **théories** urbanistiques qui

¹ Afin de fournir des éléments de réflexion et d'informations sur une thématique liées à la question de la qualification des espaces sonores, nous traiterons pour l'essentiel des théorisations désormais "classiques" de l'espace public, négligeant par conséquent une attitude plus spéculative, tout en espérant que l'éclairage apporté permettra de les lire sous un autre jour.

ont prévalu à chaque époque du développement historique de la ville (Plan Urbain, 1988, 20).

Afin de simplifier les choses et pour partir du plus général, c'est-à-dire d'une sorte de noyau consensuel minimal concernant la notion d'espace public, on dira toutefois que celle-ci renvoie à deux aspects: d'une part à une interaction sociale et d'autre part au contexte spatial dans lequel celle-ci se déroule. Autrement dit c'est une notion qui fait à la fois allusion à des qualités spatiales et à des pratiques sociales. La problématique de l'espace public joue donc sur le double registre du spatial et du social - ce qui constitue à la fois son intérêt et son ambiguïté -, organisant une polarité, une tension dans laquelle viennent se situer toute une série de travaux théoriques et empiriques depuis une vingtaine d'années, qui tous privilégient de manière plus ou moins forte l'un ou l'autre de ces pôles. On a donc ici un premier système de coordonnées - nous en signalerons un second plus avant - qui permet de situer les travaux portant sur l'espace public.

Au-delà de cette polarité tout à fait élémentaire qui structure ce champ théorique, la question de l'espace public a surtout été chargée de sens par des théorisations qui l'ont prise pour objet. Deux d'entre elles au moins se sont progressivement imposées comme des références obligées: *L'espace public* de Jürgen Habermas (1978) et *Les tyrannies de l'intimité* de Richard Sennett (1979), deux ouvrages qui, nous le verrons, sont différemment positionnés par rapport aux pôles spatial/social. Le développement récent des travaux sur l'espace public dans le monde francophone notamment, qui est assez étroitement lié à la traduction française de ces ouvrages à la fin des années 70, témoigne de leur influence sur la recherche urbaine. Cette influence s'explique en particulier par le fait que ces ouvrages se présentent comme deux grands récits venant donner un fondement historique et théorique plus large à une critique de l'urbanisme moderne qui depuis la fin des années 60 s'était surtout nourrie d'arguments politico-économiques - dans la problématique des "lutes urbaines" - ou esthétiques - dans le courant culturaliste, puisant chez des auteurs comme John Ruskin (1980) ou Camillo Sitte (1980).

Afin de donner un contenu plus précis à la notion d'espace public et de poser la question de sa matérialité, il est donc indispensable de reprendre le fil argumentatif de ces deux ouvrages. Au cours de cette lecture, nous allons nous intéresser au pôle spatial plus qu'au pôle communicationnel ou social. Ce qui nous conduira à nous demander comment l'espace "fait du public", comment il est utilisé comme ressource dans les phénomènes d'interaction plutôt que de partir du pôle opposé et de poser la question inverse, à savoir comment la communication construit une référence spatiale et comment celle-ci est négociée dans l'interaction langagière. Il ne s'agit pas de faire de défendre un déterminisme simpliste de l'espace sur l'interaction sociale, mais de tenter de prendre au sérieux la puissance propre de l'espace. Une puissance qui peut parfois être négligée en regard de processus sociaux autrement plus structurants, mais qui ne devrait pas pour autant être négligée, comme elle l'a souvent été au sein d'une recherche urbaine longtemps fondée sur une théorie du reflet, faisant de la morphologie urbaine un simple support sans qualités sur lequel le social viendrait se projeter (Bordreuil & Ostrowsky, 1979).

Dans le récit classique de Habermas (1978), la constitution de l'espace public est corrélative de l'émergence de la société bourgeoise et plus précisément d'une critique du pouvoir absolutiste. Celui-ci retrace en effet la lente gestation de ce qu'il appelle le plus souvent une *sphère publique* au cours des XVI^e et XVII^e siècles en considérant que celle-ci prend réellement forme au XVIII^e siècle. C'est au siècle des Lumières en

effet que se met en place un espace public comme espace de discussion de la chose publique entre des individus qui auparavant en **étaient** exclus. Cette discussion porte sur la **légitimité** du pouvoir et de ses formes de gouvernement, ce qui constitue une innovation importante dans la **mesure** oh elle oblige le pouvoir absolutiste (qui le devient justement un peu moins) à se fonder en raison. En une **formule** on dira alors que l'espace public chez **Habermas** renvoie à une sphère de discussion de l'**autorité** du pouvoir **régie** par l'**usage** public de la raison. Il **s'agit** donc d'un espace abstrait - celui de la communication langagière -, **mais** aussi en grande **partie** d'une sorte de **fiction** dans la mesure oh cette sphère publique n'a existé que pendant un laps de temps très court, lors de la critique de l'**Ancien Régime** par la classe bourgeoise **émergente** et pour une frange limitée de la population: l'**élite cultivée** de cette bourgeoisie. L'espace **matériel** joue certes un rôle dans cette évolution, **mais** uniquement comme support de pratiques, comme lieu de **déploiement** d'une vie publique **limitée** jusque là à la Cour du Roi et qui **s'étend** au cours du XVIII^e siècle à une **pluralité** de lieux urbains, en particulier les cafés, les Salons et les clubs (Habermas, 1978, 42-53). C'est en effet dans ces lieux que s'est constitué un public c o m e instance critique, c'est-à-dire **comme** ayant **droit** à un **jugement** profane, d'abord dans le domaine des Arts, puis peu à peu dans le domaine politique. A cette sphère publique correspondait une sphère **privée** dont **Habermas** décrit la constitution au sein de la **famille nucléaire** et à l'**intérieur** de logements qui assurent progressivement l'**intimité** des membres de la **famille** par rapport à l'**extérieur**, mais aussi de chacun d'eux par rapport aux autres (Habermas, 1978, 54-61). Se dessine donc en filigrane de l'étude de **Habermas** une **géographie** urbaine faite d'espaces destinés à la vie publique et d'espaces **voués** à la vie **privée**, **mais** au sein de laquelle l'espace physique constitue plus une sorte de contingence **empirique** qu'une **catégorie déterminante**. C'est **plutôt** l'apparition d'une communication sociale horizontale, **centrée** sur la fabrication de l'opinion qui est le moteur de la **mise** en place de l'espace public. **Essentiellement** ce qu'identifie **Habermas** c'est un changement dans le "statut de la parole" (Quéré, 1982, 50) **déterminant** l'apparition d'une sorte de poche **éphémère** et **idéale** dans l'histoire de la **société** occidentale. Une poche contenant le ferment d'un ordre social fondé sur les vertus d'un accord obtenu par la discussion et **qui** s'est **vidée** de sa fonction au fur et à **mesure** que le principe de **publicité** s'est **étendu** à la **société** toute entière, c'est-à-dire **au cours** des XIX^e et XX^e siècles.²

Il n'est guère **étonnant**, au vu de cette a-contextualité relative de la **théorie** de **Habermas**, que la sociologie et la **géographie** urbaines aient exploité davantage le travail de **Sennett** qui, pour sa part, accorde une place relativement importante à la **matérialité** de l'espace dans la constitution de l'espace public. Cette **différence** d'approche, qui conduit **Sennett** à **considérer** l'espace de **manière** plus concrète et **moins métaphorique** que **Habermas**, peut s'expliquer par le **fait** que celui-ci considère que l'espace public se constitue par l'**intermédiaire** d'un "agir dramaturgique", **qui** est un cas particulier de l'"agir communicationnel" dont traite le philosophe allemand. L'agir dramaturgique renvoie en effet à une **théâtralité** du comportement individuel et suppose donc des lieux qui puissent **servir** de **scène** ou de **coulisses**. La **ligne** de **partage** ici est celle qui **sépare** une analyse de l'agir communicationnel **attachée** au plan du contenu - et ne se **préoccupant** par conséquent que marginalement du **décor** - et une analyse de l'agir dramatur-

² On remarquera au passage que la "grande oeuvre" récente de **Habermas**, la *Théorie de l'agir communicationnel* (Habermas, 1987) renoue avec cette thématique en cherchant, au-delà des contingences historiques décrites dans *L'Espace public*, les caractères universels de la communication. Une théorie où la contextualité spatiale est cependant toujours évacuée.

gique, **attachée à la compréhension** du plan de l'expression, pour laquelle une telle prise en compte s'impose. Il s'agit donc pour Sennett de **rendre compte du processus** historique et social de production de ce décor (Sennett, 1979, 38).³ Paradoxalement, Sennett ne parle pas d'"espace public", mais de "vie publique", semblant postuler une indépendance de cette dernière par rapport au contexte, bien qu'il déclare vouloir en décrire l'évolution. Ce paradoxe confère, nous le verrons, à son ouvrage un caractère quelque peu inabouti eu égard précisément à une analyse des mutations de la scène urbaine.

Sennett organise son projet de recherche autour de l'opposition anonymat-intimité et suivant une hypothèse fondamentale selon laquelle la vie publique - terme par lequel Sennett entend en fait essentiellement la "sociabilité" - serait une fonction inverse de l'intimité, cette opposition recoupant, comme nous le verrons, la distinction habermassienne entre sphère publique et sphère privée. Il faut en effet de l'anonymat pour qu'il y ait sociabilité et vie publique, car "plus les gens ont de barrières tangibles entre eux, plus ils sont sociables" (Sennett, 1979, 24). Cet anonymat, condition nécessaire de l'espace public, aurait progressivement disparu au profit d'une transparence généralisée du social - et c'est l'aspect contre-intuitif de la thèse de Sennett - à mesure que le comportement social n'a plus été régi par des conventions (vestimentaires, langagères...) mais est devenu considéré comme un symptôme de la personnalité.⁴ Or, l'anonymat devient soudain, selon Sennett, un phénomène social important dans la grande ville du XVIII^e siècle puisque celle-ci est à cette époque le réceptacle d'une forte immigration. Des villes comme Londres et Paris se constituent ainsi en "scène" générique de la théâtralité de la vie sociale par le fait qu'elles deviennent des lieux de brassage d'inconnus. Ce phénomène d'immigration urbaine induit en effet la structuration d'un ordre social fondé sur une séparation entre vie privée/domaine de l'intimité, et vie publique/domaine de la convention, ayant chacune leur espace de déploiement.

Un des facteurs qui va rompre cet équilibre spatial propice à une sociabilité intense sera constitué par la restructuration de l'espace urbain au XIX^e siècle sous l'influence de la Révolution Industrielle. Cette restructuration mettra fin au cosmopolitisme, c'est-à-dire à l'hétérogénéité sociale de la ville - qui représentait la principale qualité scénographique de la grande ville du XVIII^e siècle -, en regroupant la population dans des unités socio-économiques homogènes. Le déclin de l'expérience de la diversité urbaine, fondatrice d'une vie publique définie par l'agir dramaturgique, cède ainsi sa place à une société intimiste et passive dans laquelle le citoyen est constamment hanté par la peur de révéler sa personnalité en public. La matérialité de l'espace urbain constituera cependant, pour Sennett, un frein à ce déclin : si l'on peut déjà identifier au début du XIX^e siècle les processus sociaux et culturels qui vont conduire à la dégradation de la vie publique, celle-ci ne va se réaliser totalement qu'au XX^e siècle en raison d'une sorte d'effet d'inertie des dispositifs spatiaux. Ce n'est que lorsque la ville se sera matériellement transformée - lorsque la rue notamment sera devenue presque exclusivement espace de circulation - que la dissolution de la sociabilité, en tant que théâtralité, sera achevée.

³ Il se différencie ce faisant de la microsociologie d'Erving Goffman (1963) à laquelle on a souvent reproché son caractère par trop conjoncturel dans la mesure où les formes d'interaction sociale qu'elle décrit seraient celles d'un espace donné - l'espace urbain nord-américain -, à une période historique donnée - les années '50 principalement (Giddens, 1987, 109-139).

⁴ Ce à quoi se réfère le titre français de son ouvrage : "Les tyrannies de l'intimité".

Si l'espace physique n'est pas le moteur premier du déclin de la vie publique chez Sennett - qui serait plutôt le développement du capitalisme, le processus de sécularisation de la société et la constitution corrélatrice de la subjectivité -, la spatialité de la vie sociale y joue donc néanmoins un rôle central en tant qu'organisateur d'un régime particulier de proximité sociale. Il reste que l'évolution des formes urbaines à l'échelle de la rue ou de la place n'est pas réellement analysée par Sennett. Or, c'est à cette échelle, plus qu'à celle de l'organisation urbaine dans son ensemble, que s'offrent à la lecture les dispositifs spatiaux constitutifs de la scène sur laquelle se joue l'interaction sociale. C'est là en effet que se déterminent les régimes de visibilité et d'exposition de soi sur lesquels s'articule le jeu de distance à l'autre autorisant, ou empêchant, la sociabilité urbaine. En réalité, l'analyse des aspects morphologiques de la transformation de l'espace public à cette échelle permet d'identifier le passage d'un espace public circulaire, dans la ville pré-industrielle, à un espace public rectiligne - "mis au service d'un traitement spectaculaire de la foule et de la promenade" -, dans la ville industrielle, par l'intermédiaire notamment d'une série d'innovations techniques, telles l'invention de l'éclairage au gaz, ou l'élargissement des trottoirs (de Gournay, 1989). Mais, surtout, cette évolution morphologique serait à l'origine d'un "système d'échange qui n'est plus de la communication mais seulement son simulacre: la fusion ou la communion" (de Gournay, 1989, 149). Autrement dit, la thèse de Sennett, au niveau très général de son constat portant sur la dégradation de la vie publique, ne serait pas mise en cause par une analyse conduite à une échelle spatiale plus fine. On observe au contraire que les transformations des formes urbaines à l'échelle de la place et de la rue concourent au déclin d'une vie publique régie par l'agir dramaturgique.

S'il n'y a pas de déterminisme de l'espace sur la constitution de l'espace public et si l'on assiste par ailleurs actuellement à une indéniable tendance à la dématérialisation de la vie publique sous l'effet des innovations technologiques, il n'en reste pas moins que l'analyse des formes urbaines permet de donner une assise infrastructurelle indispensable à cette problématique pour qu'elle soit véritablement située à l'interface du social et du spatial. Le développement actuel des recherches sur l'évolution historique de ces formes,⁵ mais également sur leur rôle dans l'interaction sociale en milieu urbain - en tant qu'enclencheurs d'interaction, ou en tant que déterminant des "seuils d'urbanité" - devrait, dans cette perspective, permettre de rééquilibrer l'état actuel des connaissances sur l'espace public, celui-ci étant caractérisé par un poids prépondérant du "pôle social", ce qui explique les difficultés qu'il y a encore aujourd'hui à rassembler des éléments sur ce thème avec une relative systématisme.

3. Dissolution ou permanence de l'espace public

Ces deux thésorisations de l'espace public, auxquelles nous avons brièvement fait allusion ici, ont en commun d'inscrire le récit de son évolution sous le signe de la perte. Ce sont des récits de la "mort de l'espace public" comme il y a aussi des théories du "retour de l'espace public" (Jeudy, 1989). Ces dernières sont le fait notamment de travaux qui s'inspirent de l'interactionnisme goffmanien - mais aussi des travaux de Michel de Certeau (1980) - et qui décrivent un espace public constitué par une théâtralité moins ostentatoire, faite de bribes de discussion et non plus de harangues publiques, d'une gestuelle minimaliste et de regards dérobés (Bordreuil et al., 1988).

⁵ Voir en ce qui concerne la France la bibliographie des travaux en cours dans l'ouvrage édité par le Plan Urbain (Plan Urbain, 1988, 125-128).

Cette opposition entre des interprétations différentes de l'espace public permet d'observer une autre oscillation de la problématique de l'espace public, un autre système de coordonnées moins élémentaire que celui que nous avons signalé entre l'espace et la communication. Il s'agit d'une oscillation, pour dire les choses grossièrement, entre une lecture catastrophiste du social, qui ne voit plus d'espace public nulle part (ou qui considère qu'il a été vidé de son contenu), et une lecture volontariste, qui voit de l'espace public partout.

Si l'on suit une critique, désormais assez connue du travail de Sennett, on s'aperçoit cependant que cette opposition n'est peut-être pas aussi nette qu'il n'y paraît. Il s'agit d'une critique de Louis Quéré (1982) qui reproche à Sennett le fait de procéder à une confusion. Si Quéré reconnaît la validité de l'opposition entre intimité et sociabilité, il réfute cependant la nécessité d'une situation d'anonymat pour qu'il y ait vie publique. En effet, Crit-il,

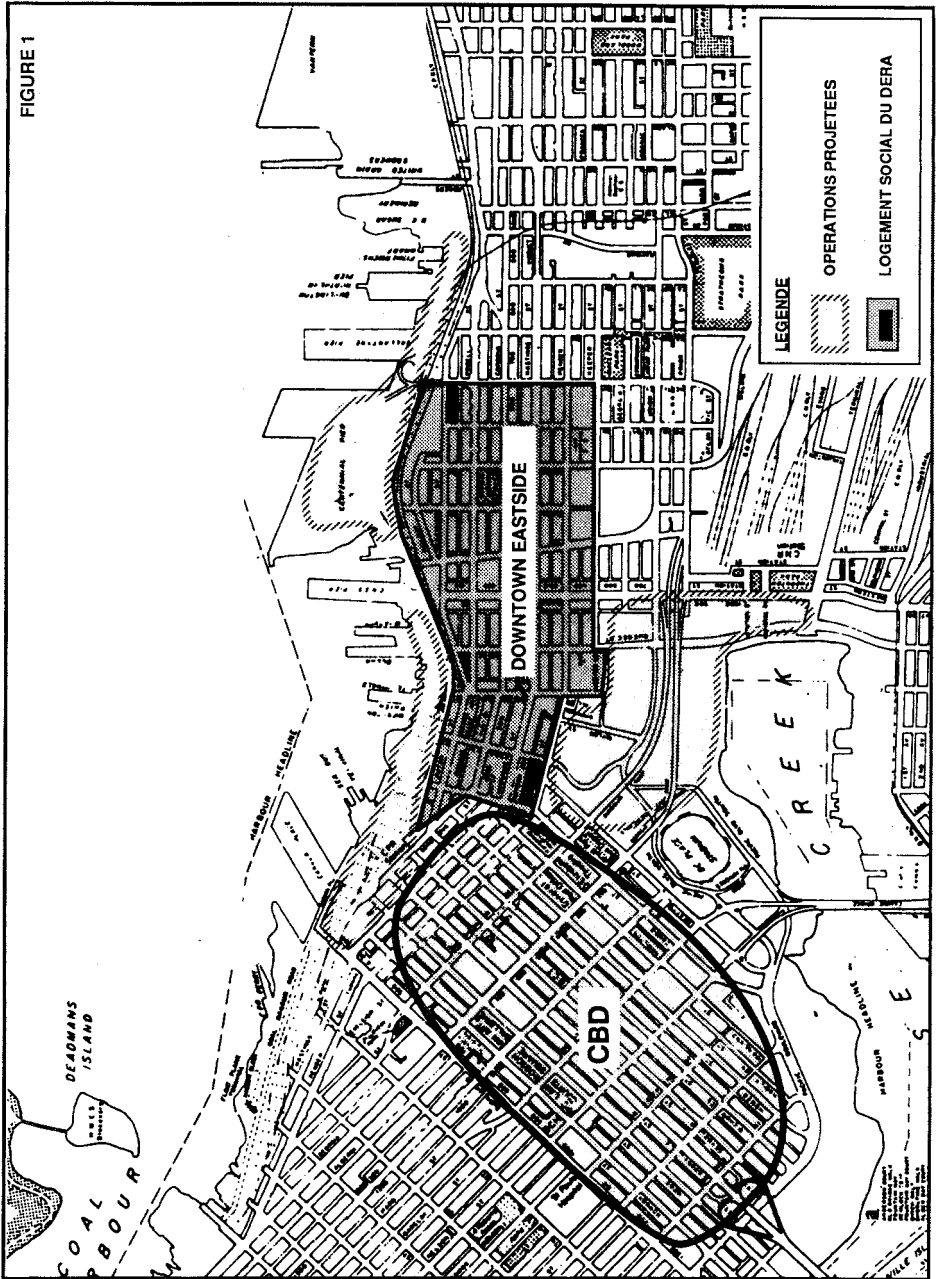
"L'interconnaissance qui est le contraire de l'anonymat, mais pas de l'impersonnalité, n'abolit pas nécessairement la théâtralité du jeu social. Au contraire, elle exige pareillement un dispositif de médiation symbolique, c'est-à-dire un espace public" (Quéré, 1982, 49).

Il y a donc selon Quéré confusion chez Sennett entre anonymat et impersonnalité, le second terme étant une condition de la sociabilité, mais pas le premier. L'enjeu ici n'est évidemment pas lexicologique, mais concerne le fondement même de la thèse de Sennett: rejeter le lien anonymat-espace public conduit en effet à rejeter également dans une certaine mesure sa lecture nostalgique et catastrophiste de l'espace public qui fait de la société occidentale actuelle une société intimiste et de toute communauté urbaine aujourd'hui une "communauté destructrice" (Sennett, 1979, 184). Plutôt que d'opposer alors, comme le fait Sennett, un anonymat total, dont les conditions d'existence auraient disparu - et qui en réalité ne permet pas à la communication de s'enclencher - à une intimité qui l'inhibe, on peut penser un espace public fondé sur le partage d'un nombre réduit de codes: c'est-à-dire une société d'interconnaissance qui ne soit pas pour autant une société transparente. Il est dès lors possible de suivre le récit de Sennett sur la dégradation de la vie publique tout en réfutant sa radicalité.

Ce sont ces deux points évoqués jusqu'ici, à savoir celui de l'efficacité propre de l'espace et celui d'un espace public organisé par une société d'interconnaissance, auxquels nous allons tenter de donner une consistance plus concrète en terminant par la description d'un secteur de Vancouver où l'espace est un élément central de l'interaction sociale et où une société d'interconnaissance donne forme à un espace public.

4. Le Downtown Eastside à Vancouver

Comme son nom l'indique, ce secteur de la ville constitue la partie Est du centre de Vancouver. Il s'agit en réalité du *Skid Row* (ou *Road*), c'est-à-dire d'une de ces poches de marginalité sociale, que l'on trouve dans toutes les villes nord-américaines d'une certaine taille, caractérisée par la dégradation du cadre bâti et par la spécificité de sa population: haut taux de chômage, alcoolisme, pauvreté, marginalité ethnique. Il s'agit donc du secteur qui condense ce que l'on appelle dans le paradigme thérapeutique propre à l'aménagement, les "pathologies urbaines" de la ville de Vancouver.



Ce secteur urbain se caractérise également par l'existence d'une association locale extrêmement organisée, fondée en 1973: Le Downtown Eastside Residents Association (DERA), regroupant 5'000 membres, ce qui représente environ 50% de la population totale du quartier. Les activités de cette association sont multiples - allant de l'aide juridique à la gestion d'un centre de quartier, en passant par la diffusion d'un journal d'information. La finalité première de cette association consiste à tenter, par différents moyens, de maintenir dans ce secteur une population qui dans sa grande majorité n'aurait pas les moyens de se reloger ailleurs. Ce secteur est en effet soumis à une pression permanente, que nous détaillerons plus avant, et qui s'explique par les besoins d'extension du centre des affaires dans une ville extrêmement prospère. La région métropolitaine de Vancouver est en effet en plein essor - son taux de croissance a été le plus fort au Canada au cours de ces dix dernières années - en partie en raison de l'afflux de capitaux du sud-est asiatique.⁶ L'histoire de cette association depuis bientôt 20 ans est donc celle d'une résistance contre une extension en principe inéluctable du centre-ville (voir figure 1). Cette résistance passe par une stratégie visant à la reconnaissance publique de l'existence du Downtown Eastside en tant qu'unité socio-spatiale cohérente. Nous évoquerons uniquement deux aspects de cette stratégie qui en comporte beaucoup d'autres:⁷ la première a trait à la dénomination du quartier, la seconde à ses limites spatiales.

Downtown Eastside constitue en réalité une dénomination récente puisqu'elle ne s'est imposée que ces dernières années. Le DERA considère comme l'une de ses victoires majeures le fait d'avoir réussi à imposer aux autorités publiques et à l'ensemble de la population de la ville ce nom qui est venu remplacer l'appellation "stigmatisante" de Skid Road - l'équivalent du Tiers Monde à l'échelle urbaine -, communément utilisée auparavant pour désigner cette partie de la ville. Cette nouvelle dénomination est importante, dans la perspective de la préservation du caractère actuel de ce quartier, car elle a constitué l'un des instruments de sa revalorisation symbolique, ceci, d'une part, en redonnant aux habitants du quartier une certaine fierté liée au fait d'y résider et, d'autre part, en cassant auprès de la population de Vancouver l'assimilation de ce quartier à un "slum". Il s'agit donc d'un changement étroitement lié à des enjeux identitaires autant pour la population extérieure au quartier (identité externe) que pour ses résidents (identité interne). Certes, cette appellation banale n'est pas équivalente à d'autres noms de quartier plus valorisants à Vancouver - Fairview Slopes, Mount Pleasant ou Cedar Cottage -, mais elle permet d'éviter les connotations négatives les plus immédiates.

Toutefois, la question de l'identité du quartier et de sa reconnaissance publique, et nous en arrivons ici au deuxième aspect de la stratégie du DERA, repose surtout sur sa dimension spatiale, c'est-à-dire qu'elle est liée à la question des limites, à la démarcation du secteur. Sur ce plan le DERA a remporté deux succès importants en obtenant d'abord une extension de ces limites puisque les frontières officielles du quartier le réduisaient, en 1973, à une surface beaucoup moins vaste qu'aujourd'hui. Ces frontières étaient, en outre, arbitraires du point de vue du contenu social du quartier puisqu'elles découpaient deux ou trois rues parmi les plus dégradées de la ville, alors qu'elles délimitent actuellement un ensemble socio-spatial cohérent et homogène. Cette redéfinition du Downtown Eastside s'est accompagnée d'un zonage différent - et ceci constitue un instrument très important pour sa survie - qui l'a reclassé de zone industrielle en

⁶ La proche fin du mandat britannique à Hong-Kong en constitue une des causes principales.

⁷ Pour une analyse détaillée de cette association, voir David Ley (à paraître).

zone résidentielle, le **qualifiant** officiellement comme lieu d'habitation. La **présence** d'habitants dans cette **partie du centre-ville** a ainsi **cessé d'être** une **incongruité provisoire** pour se voir **reconnaître comme réalité** actuelle et **peut-être** future. Ce changement d'affectation constitue bien **sûr** plus qu'une simple revalorisation symbolique, dans la **mesure** où il a également une **efficacité matérielle** puisqu'il impose de nouvelles règles d'**aménagement**. Il reste que ces acquis ne constituent pas un rempart **suffisant** contre les **lois** de la rente foncière et du **marché** immobilier. Ce qui explique que, sur ce plan **également**, le DERA conduit une **activité de résistance** dont la logique **s'inscrit spatialement** dans la **mesure** où elle consiste à **renforcer les limites** du quartier par la **mise** en place d'une **sorte** de "cordon **sanitaire**" contre la colonisation **du quartier** par le CBD.⁸

Il s'agit d'un cordon sanitaire et non pas d'une **digue** vers l'ouest où se **trouve** le CBD dans la **mesure** où le Downtown Eastside est **véritablement** pris en **étau** par une **série** de grands projets immobiliers qui ont **été** schématiquement **représentés** en fig. 1.

Au sud et à l'ouest, il s'agit du projet "Pacific Place" (capitales de Hong-Kong): il est **prévu** d'y investir deux milliards de dollars sur 15 ans pour y **édifier** un quartier financier dont le cœur sera une **nouvelle** bourse des valeurs **destinée** à concurrencer celles de Toronto et de **Montréal**. À l'est et au nord, les terrains bordant le port de Vancouver font l'objet d'un **grand projet** de développement. **Enfin**, au nord-ouest, les transformations sont induites par la "gentrification" du quartier de **Gastown**, par l'implantation d'une antenne de l'**Université** Simon Fraser et surtout par un **projet** de développement tertiaire et résidentiel (estimé à un milliard de dollars) de Marathon Realty, branche immobilière du Canadian Pacific Railway, principal **propriétaire foncier** privé à **Vancouver**.

Face à cet encerclement le DERA tente de conjindre deux objectifs en **construisant** du logement social **destiné** à la population du quartier et en disposant ces constructions face à ces **grands projets** pour renforcer l'effet de frontière (voir Figure 1). Cette disposition **spatiale** du logement social constitue une tentative visant à contenir l'effet de contamination que produit **inévitablement** ce type d'**opérations** sur l'espace avoisinant. Ces constructions peuvent **évidemment être considérées** comme des **fétus** de paille **appelés** à être **balayés** par des forces **économiques** qui trouvent leur racine dans l'essor international de Vancouver, **mais** il semble cependant que ces logements sociaux puissent exercer un effet **répulsif** sur l'investissement, car les **investisseurs** savent qu'il y a peu de candidats **prêts** à **côtoyer** quotidiennement la population marginale occupant ces **édifices**.

Il y a dans la **réussite** relative de la **stratégie** du DERA une large part qui revient à l'**habileté** tactique de ses dirigeants et **qui aurait** probablement **fait** il y a 15 ans les **délices** d'un **théoricien** des luttes urbaines **comme** Manuel Castells (1973). L'**histoire** de ce quartier ne se **résume** toutefois pas à cela, elle ne s'est pas faite indifféremment de l'espace physique existant, ni des **pratiques** sociales qui y prennent place et en cela elle ressort, à **notre** sens, de la **problématique** de l'espace public. Ce que cette association locale a effectué en **réalité**, c'est avant tout une **mise à jour** et un **renforcement** des structures **déjà** en place. Ce qui **caractérise** en effet le Downtown Eastside, c'est une population **très** homogène: masculine à plus de 80%, **âgée** (80% des membres du DERA sont des retraités), composée surtout de **célibataires** dont le revenu est de deux à trois fois **inférieur** à la moyenne de la ville de Vancouver. Il s'agit majoritairement

⁸ Une étude plus détaillée de ce processus paraîtra dans notre thèse de doctorat en préparation: *Les gestionnaires de la mémoire*, Institut de géographie, Université de Lausanne.

d'anciens ouvriers, **marins, pêcheurs** ou **bûcherons** qui **résident** dans le quartier depuis des **décennies** en raison de la **proximité** du port. Cette **homogénéité** et cette **longévité** dans le quartier explique la constitution dans cette zone de Vancouver d'une **société** d'interconnaissance **qui** repose sur la fréquentation de lieux **disséminés** dans l'espace (bars, parcs publics etc.) et sur l'existence de **réseaux** de **socialité** fortement **structurés**. Le DERA n'a **donc fait** que souligner des limites spatiales **déjà** existantes en luttant pour **leur** institutionnalisation et renforcer les **réseaux** d'interaction sociale notamment par le moyen d'une presse locale et de la **création** d'un centre culturel. Autrement dit, il y avait là une vie publique **organisée** par des limites spatiales **précises** et dépendant du contenu social de cet espace, ce dernier ayant **connu** ces **dernières années** un processus d'auto-organisation visant à **pérenniser son existence**.⁹

Les enjeux de cet espace public ne se situent ni dans la nostalgie d'une **dramaturgie** urbaine Cvanouie, ni dans l'identification d'une vie publique minimale, **mais** plutôt dans la question du **maintien** ou non d'une **société** d'interconnaissance face au **déploiement** spatial de la **société** des affaires du CBD de Vancouver.¹⁰ Plus **généralement**, cette brkve analyse **témoigne** de ce qui est en **jeu** aujourd'hui dans de nombreuses villes occidentales - et qu'une lecture en termes d'espace public de l'évolution urbaine permet d'**éclairer** - à savoir la présence de "mondes **vécus** urbains" soumis aux pressions de la **réorganisation** sociale et économique du tissu urbain. L'horizon scientifique de la **problématique** de l'espace public, en tant qu'analyse fine de pratiques sociales spatialement **structurées**, ne devrait ainsi en aucune manière se **réduire** à un recueil d'"**anecdotes** interactionnistes", **mais** devrait **plutôt** se concevoir comme l'**élaboration** d'une **géographie** urbaine identifiant la structuration **constamment réinventée** de l'urbanité.

Au terme de cette discussion **théorique** et de cette brkve **étude** de cas, il est utile de revenir sur une **définition** possible de l'espace public qui **complète** les traits **généraux** évoqués jusqu'ici en le **caractérisant** de la **manière** suivante: c'est un espace collectif ouvert, en ce sens qu'il n'y a pas **sélection** d'un "public" particulier; c'est un espace **matériel**, mettant les individus en situation d'interaction face à face;¹¹ c'est un espace dont les **qualités** organisent un "**régime de visibilité**" (Bordreuil et al., 1988) particulier - une certaine exposition de soi **au regard d'autrui** -, source de **sociabilité**; c'est un espace qui favorise la suspension de l'"**agir stratégique**",¹² **mais** qui ne l'exclut pas: il y a aussi **sociabilité** possible dans un centre commercial; **enfin**, c'est un espace qui **garantit** un **anonymat** relatif, oh l'interconnaissance ne **signifie** pas **qu'il** y ait un rapport d'**intimité** entre les individus.

Ces **caractères** restent relativement **généraux**, **mais** **témoignent** par là-même de la grande **plasticité** de l'espace public qui se constitue en fonction de **formes** et de **pratiques** locales et dont les actualisations sont de ce **fait** d'une grande **diversité**. Seule une analyse empirique peut, de cas en cas, **définir** avec plus de **précision** la nature d'un es-

⁹ Certes, nous avons observé ici le rôle de l'espace matériel (mais aussi symbolique: celui du plan des zones) dans la définition d'un "espace public" à une échelle assez grossière - celle du centre-ville - et il serait possible, à une échelle plus fine - décrivant la fréquentation notamment des parcs urbains, des bars ou des terrains vagues - et au moyen d'autres instruments d'analyse, de montrer comment la vie publique de ce quartier s'articule plus précisément autour d'espaces publics.

¹⁰ Ce qui peut être considéré comme constituant à l'échelle urbaine la question de la "colonisation du monde vécu" soulevée par les travaux récents de Habermas (1987).

¹¹ Ce qui le différencie de la télévision qui elle crée un espace virtuel de communication, mais sans réciprocité possible.

¹² Au sens de Habermas (1987).

pace public. Il pourrait être objecté alors qu'une telle notion n'est que source de confusion et par conséquent conceptuellement inutile. Nous espérons cependant avoir montré ici que son intérêt réside dans le fait qu'elle permet à la fois d'explorer la diversité de l'urbanité contemporaine et de rapporter ces observations à un univers théorique qui met en évidence des enjeux centraux de l'évolution urbaine occidentale.

Dans l'essentiel de cette contribution, nous sommes restés strictement à l'intérieur des limites de la problématique de l'espace public. Il est de ce fait utile, pour conclure, de franchir afin de comprendre ce champ de recherche urbaine en tant que motivé par un intérêt de connaissance particulier.

5. Crossing the border

Le processus décrit à propos du Downtown Eastside à Vancouver constitue un phénomène qui peut apparaître comme très résiduel dans la réalité urbaine actuelle. En termes de tendance historique, de telles unités apparaissent de plus en plus comme des "espaces en voie de disparition". Cette constatation renvoie en fait à une caractéristique de la problématique de l'espace public qui est sa dimension quelque peu nostalgique. Un même discours du regret sous-tend en effet les théories de "la mort de..." et, ce qui est peut-être moins immédiatement apparent, celles du "retour de...", dans la mesure où ces dernières tendent à amplifier des interactions banales et très réduites, cherchant à montrer ainsi que la sociabilité se loge dans des rituels minimaux de la vie quotidienne. Une telle analyse se présente dès lors comme une tentative de sauver l'espace public - et le social par la même occasion - par une sorte de volontarisme, alors que les théoriciens de "la mort de..." se limitent pour leur part à produire ce qu'on pourrait appeler une esthétique de la disparition. Tout se passe donc comme si une même propension à la nostalgie, bien qu'elle s'exprime par des voies apparemment opposées, se trouvait à l'origine de ces recherches. Il n'est pas indifférent à cet égard que cette problématique ait émergé, comme nous l'avons signalé, après des décennies d'un urbanisme moderne qui avait contribué à évacuer ce type de préoccupations. On comprend mieux en effet l'unité de cette problématique si l'on considère qu'il s'agit d'abord d'un intérêt de connaissance motivé par "une volonté plus ou moins explicite de renouer avec les qualités urbaines et les conceptions de la ville historique, et de réhabiliter des systèmes d'espaces et des pratiques de vie urbaine tombés en désuétude, ou déqualifiés sous la pression des transformations économiques et sociales et des mécanismes d'urbanisation des années 1950-1975" (Plan Urbain, 1988, 19).

Un doute plane pourtant sur une telle entreprise, car une telle volonté est jugée vaine par de nombreux auteurs estimant que la vie publique a déserté ses supports urbains traditionnels (Remy, à paraître), voire que l'espace public a été remplacé par l'"image publique" de la vidéo-transmission (Virilio, 1990). La vie publique ne se logerait ainsi plus que dans les lieux virtuels fabriqués par les nouvelles technologies et non plus dans des espaces urbains spécifiques. Si une vision aussi radicale de l'espace public suppose la fin peu probable de toute une tradition de l'"être ensemble", elle constitue néanmoins une incitation à s'interroger sur la validité du modèle communicationnel de l'agora grecque, prototype de l'espace public, et à se demander dans quelle mesure il est en passe d'être remplacé par des modèles issus de la télécommunication. Corrélativement, il est aussi légitime de se demander si l'aménagement d'espaces publics, constituant un des aspects essentiels de l'urbanisme de ces vingt dernières années, ne serait pas une entreprise vide de sens, puisqu'elle s'acharnerait à créer des lieux pour ce qui n'a plus lieu, ou du moins pour ce qui n'a plus *de* lieu et en fin de

compte si les travaux sur l'espace public n'agiraient pas purement et simplement comme une compensation symbolique offerte à leur **disparition**. Une compensation qui serait redoublée par des **aménagement urbains sophistiqués** destinés à fomenteur de la vie publique, **mais témoignant en réalité** seulement de l'omniprésence d'une logique **muséale** voulant, selon les mots de H.P. Jeudy (1989, 148), que "la modernité triomphe en pétrifiant ce qu'elle a exterminé".

BIBLIOGRAPHIE

- BORDREUIL, J.S. et al. (1988), "La **civilité** tiberne, recherche sur les **valeurs** urbaines dans les 'nouveaux centres'" (CERCLES-EDRESS, Aix-en-Provence).
- BORDREUIL, J.S. & OSTROWETSKY, S. (1979), Pour une **réévaluation** de la puissance sociale des dispositifs spatiaux, *Espaces et Sociétés*, (1979) 28-29, 3-8.
- CASTELLS, M. (1973). "Luttes urbaines et pouvoir **politique**" (Maspéro, Paris).
- CERTEAU, M. DE (1980). "L'invention du quotidien" (10/18, Paris).
- GIDDENS, A. (1987). "Social Theory and Modern Sociology" (Polity Press, Cambridge).
- GOFFMAN, E. (1963), "Behavior in Public Spaces" (The Free Press, New York).
- GOURNAY, C. DE (1989), La rectification de l'espace public, ou les avatars de la communication urbaine, *Cahiers du Centre de Création Industrielle*, 5 (1989). 144-152.
- HABERMAS, J. (1978), "L'espace public, archéologie de la **publicité** comme dimension constitutive de la **société** bourgeoise" (Payot, Paris), 1^{er} éd. allemande en 1962.
- HABERMAS, J. (1987), "Théorie de l'agir communicationnel", 2 vol. (Fayard, Paris).
- JEUDY, H.P. (1989). "Les ruses de la communication", (Plon, Paris).
- LEY, D. (à paraître), The Downtown Eastside: "one hundred years of struggle", *Neighbourhood Organisations and the Welfare State* (Hasson, S. & Ley, D., Eds) (Cambridge University Press, Cambridge).
- MERLIN, P. & CHOAY, F., Eds. (1988), "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement" (PUF, Paris).
- PLAN URBAIN (1988), "Espaces publics" (La Documentation Française, Paris).
- QUERE, L. (1982), "Des **miroirs équivoques**, aux **origines** modernes de la communication" (Aubier, Paris).
- REMY, J. (à paraître), Conflit et **urbanité**, la morphologie de l'habitat comme **ressource** sociale, Conférence au colloque de l'ARAU "Penser le ville", oct. 1989.
- RUSKIN, J. (1980), "Les Sept Lampes de l'architecture" (Les Presses d'aujourd'hui, Paris), 1^{er} éd. anglaise en 1849.
- SENNETT, R. (1979). "Les tyrannies de l'intimité" (Seuil, Paris), 1^{er} éd. américaine en 1974.
- SITTE, C. (1980), "L'art de **bâter** les villes, l'urbanisme selon ses fondements **artistiques**" (L'Esquerre, Paris), 1^{er} éd. allemande en 1889.
- VIRILIO, P. (1990). "L'inertie **polaire**" (Bourgeois, Paris).